

PRÉVOYANCE ET MODÉRATION

Entre le prodigue et l'avare, le sage sait se faire une juste règle de vie. Cette vérité se vérifie dans les jours présents où l'incertitude du lendemain porte les uns à dépenser trop et les autres à ne point oser dépenser le nécessaire.

Il paraît que d'aucuns « jettent l'argent par les fenêtres », comme on dit, parce qu'ils craignent que cet argent ne perde demain sa valeur. Gribouille n'agissait pas autrement, qui se plongeait dans l'eau pour se protéger de la pluie. A la vérité, ces prodiges-là sont assez peu nombreux, et le nombre des thésauriseurs est bien plus considérable.

Ce n'est évidemment point un crime de « mettre de l'argent de côté », comme on dit encore, et la fortune de la France s'est faite ainsi, grâce à ce goût de l'épargne qu'ont les Français. Mais être prévoyant ne doit pas signifier avarice, et le bon Français doit éviter les ridicules d'Harpagon.

Il faut d'abord, s'accorder à soi-même le nécessaire et s'écarter du superflu que peut procurer le marché noir. Il faut, ensuite, prendre sa juste part des charges communes, en payant loyalement l'impôt et en contribuant au soulagement des misères.

Le Secours National a besoin de la coopération de tous les citoyens, et le devoir qu'il leur impose est de souscrire. Cet impôt est volontaire, et le signe de la vigueur et de la noblesse de la France. Un pays qui n'admet point que la nation désavantagée par le sort puisse rester sans secours, atteste qu'il est à la fois digne et fort. C'est par la solidarité que se relèvera la France, cette solidarité étant conçue comme une discipline sociale librement acceptée, librement obéie.

Devant l'incertitude de demain ne soyons donc ni découragés ni craintifs. Faisons tout le possible pour supporter les mauvais jours s'ils doivent survenir. Unissons nos efforts pour que l'adversité nous trouve stoïques et résistants. Opposons-lui le bloc de nos courages et de nos volontés. Toute blessure se guérit, qui atteint un corps sain.

INFORMATIONS

M. Churchill va-t-il se retirer de la politique au printemps prochain ?

Le correspondant à New-York du « Dagens Nyheter » dit apprendre de source britannique bien informée que M. Churchill songerait à se retirer de la politique au printemps prochain. Le premier ministre considérerait sa tâche comme achevée à la suite de la fixation définitive des plans d'opérations adoptés au cours des récentes conférences des chefs « alliés ». Le Premier britannique aurait désigné son successeur, qui serait sir John Anderson, actuellement chancelier de l'Echiquier.

Nouvelle agression anglo-américaine

Dans la journée de vendredi, l'aviation anglaise a, de nouveau, bombardé violemment diverses localités du Nord-Ouest de la France. Dans une seule commune, on compte 8 morts et 3 blessés.

Le même jour, vers 16 h., des bombardiers anglo-américains, en trois vagues, ont lancé une centaine de bombes sur plusieurs autres communes du Nord-Ouest. 4 personnes ont été tuées et plusieurs blessées. Le soir, une autre commune de la même région a été bombardée. On compte un certain nombre de blessés. Les dégâts matériels sont importants.

Un tremblement de terre ravage plusieurs villes d'Argentine

Un tremblement de terre ressenti en Argentine dans la nuit de samedi à dimanche, constitue un désastre sans précédent.

C'est à San-Juan que les dégâts sont les plus élevés. Les secousses, au nombre de trois, d'une violence croissante, se sont produites samedi, entre 20 h. 45 et 20 h. 55. Immédiatement, l'obscurité a été totale. De profondes crevasses se sont ouvertes dans les rues, tandis que les premiers incendies commençaient à s'allumer. Le palais du gouvernement et plusieurs églises ont été détruits. Le plus grand restaurant de la ville s'est effondré sur les consommateurs. La cathédrale s'est écroulée au moment de la célébration d'un mariage, ensevelissant mariés, témoins et invités.

Le nombre des victimes est, selon le journal « Caprica », évalué à 3.500 morts et 8.000 blessés. Tous les hôpitaux de la ville ayant été détruits ou endommagés, les secours ont dû venir des provinces voisines.

Chronique du Lot

RADIO-THEATRE D'OC

Le Théâtre d'Oc, direction Juliette Dissel, jouera dimanche 23 janvier, à 11 h. 45, sur Radio-Toulouse, une comédie, « L'Enferounido ».

S.N.C.F. (Région du Sud-Ouest)

Service de la Voie et des Bâtiments
Un concours pour le recrutement de 25 dessinateurs-calqueurs, au maximum, aura lieu les 4, 5 et 6 avril 1944 à Paris et à Toulouse.

Les candidats devront être âgés de 18 ans au moins et de 27 au plus au 31 décembre 1944. Cette limite d'âge sera reculée d'un temps égal à celui passé sous les drapeaux, avec un maximum de cinq ans et d'une année par enfant à charge.

Les demandes d'admission à ce concours devront être adressées avant le 20 février 1944 à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments, 1, place Valhubert, Paris (13^e).

Ration de produits de confiserie de décembre

Une ration de 125 gr. de produits de confiserie est allouée au titre du mois de décembre 1943 aux consommateurs des catégories E, J1, J2 et V. Cette ration sera délivrée en échange du ticket DH de la feuille de denrées diverses du mois de décembre 1943.

Confitures de janvier 1944

Tous les consommateurs des catégories E, J1, J2, J3 et V recevront au titre du mois de janvier 1944 une ration de 250 gr. de confitures.

Cette ration sera délivrée au fur et à mesure de la mise en place chez les détaillants, en échange du ticket DU de la feuille de denrées diverses du mois de janvier 1944.

Chocolat de décembre

Une ration de chocolat est allouée au titre du mois de décembre aux consommateurs des catégories ci-après : 125 gr. aux consommateurs J1 et V ; 250 gr. aux consommateurs J2 et J3.

Cette ration sera délivrée, au fur et à mesure de la mise en place chez les détaillants, en échange du ticket DK de la feuille de denrées diverses du mois de décembre 1943.

Incendie

Lundi soir, l'alerte fut donnée à Cahors à la suite d'un incendie qui s'était déclaré à Valroufié. Malgré sa violence, les pompiers de Cahors se rendirent rapidement maîtres du feu, qui s'était déclaré dans la grange de M. Vignié, et qui menaçait la maison de M. Louis. Couderc. Les dégâts sont assez importants.

En peu de mots...

● M. Victor Basch, ancien Président de la Ligue des Droits de l'Homme, 81 ans, professeur honoraire à la Sorbonne, et Mme Basch, qui habitait tous deux Caluire, ont été trouvés tués d'une balle dans la nuque, au lieu dit « Le Barry », commune de Neyron (Ain).

● L'Etat vient de se rendre acquéreur de la maison natale du maréchal Foch, située à Tarbes. La ville de Tarbes a décidé de participer à cette acquisition.

● M. Paul Creyssel, secrétaire général à la Propagande, a donné sa démission qui a été acceptée.

● M. Dinu Hiot, ministre de Roumanie en France, remettra bientôt officiellement au gouvernement français les cinquante et un wagons de vivres, dont le gouvernement roumain a fait don à la population française.

● Le gouvernement cite à l'Ordre de la nation, M. Eugène Astouric, externe des hôpitaux de Toulouse, qui a succombé à une maladie contractée en Allemagne en soignant des camarades du S.O.T.

● Six bandits armés de mitraillettes ont fait irruption, au lever du jour, dans le bureau de poste de Gamaches. Sous la menace de leurs armes, ils ont obligé le receveur à leur remettre l'argent contenu dans la caisse et dans le coffre, soit 2.300.000 francs.

● L'ex-général de Gaulle et M. Churchill se sont rencontrés à Marrakech. Le président du Comité d'Alger et le chef du Gouvernement britannique ont examiné l'ensemble des relations entre la dissidence et la Grande-Bretagne.

● M. Fouillard, ancien député de la Loire, qui habitait à Lyon, a été enlevé de son domicile. Son corps a été retrouvé à une dizaine de kilomètres de Lyon.

● On apprend la mort, survenue à l'âge de 70 ans, de M. Armand Praviel, collaborateur de « L'Express du Midi » et de « La Garonne ». Auteur de poèmes et de romans appréciés, le défunt était, en outre, mainteneur des Jeux Floraux. M. Armand Praviel était bien connu du public cadurcien : il avait, en effet, à plusieurs reprises, fait des conférences sur des sujets historiques et la langue d'Oc.

MARCHE AUX LEGUMES

Dans son souci de mieux approvisionner le marché de Cahors, le Groupement Uni-Départemental d'Achat (GUDA) rappelle qu'il achète toujours les légumes et les fruits dans de bonnes conditions pour les producteurs.

Il informe ces derniers que les jours de réception des apports sont : les mardis et les vendredis matins et qu'ils sont payés au comptant aux prix suivants (au kilo) :

Carottes, 4,40 ; céleris-raves, 7,15 ; choux-fleurs, 7,15 ; Bruxelles, 8,80 ; épinards, 4,50 ; laitue, 5,50 ; mache, 9,90 ; navets, 1,60 ; pissenlits verts, 3,30 ; poireaux, 6,60 ; scarole, 1,65 ; romaine, 1,65 ; scorsonères, 6,60.

Pour les autres légumes, consulter la mercuriale préfectorale du 1^{er} janvier, 2^e colonne.

Une majoration de 0,30 par kilo est allouée aux producteurs éloignés de plus de 15 km. de Cahors.

Les pommes sont payées de 5,35 à 15,50 le kilo, suivant qualité et grosseur ; et pour les producteurs éloignés, des primes allant jusqu'au remboursement des frais réellement exposés peuvent leur être alloués.

Apporter produits loyaux et marchands.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Violences réciproques. — Le tribunal relaxe les nommés Cremonese Joseph, 24 ans, et Dupont Jean, 25 ans, tous deux de Montcuq, poursuivis pour violences réciproques.

Etranger en défaut. — Est condamnée à 200 fr. d'amende avec sursis la nommée R... Sophie, 17 ans, employée au café de l'Industrie, à Cahors.

Vol. — Le tribunal condamne à 200 fr. d'amende le nommé Lerès Jules, 66 ans, cultivateur à Vaylats.

Gobert Emile, 48 ans, chauffeur à Cahors, est condamné à deux mois de prison.

Maillage de vin. — Un charcutier de Cahors, nommé Demaux Jean, 27 ans, est condamné à 600 fr. d'amende.

Les poivrots. — Lagoutte Lucien, maçon à Cahors, est condamné à 15 jours de prison.

Schnager André, 44 ans, terrassier à Castelnaud-Montratière, est condamné à deux mois de prison.

Vol. — Passerieux Marcel, 40 ans, domicilié à Cahors, est condamné à un mois de prison.

Concubinage. — Pailhas Abel, secrétaire de mairie à Saint-Matré, est poursuivi pour concubinage. Le tribunal met l'affaire en délibéré.

Détournement de femme de prisonnier. — Bonnet Marcel, 27 ans, coiffeur à Saint-Martin-Labouval, est condamné à trois mois de prison et 1.500 francs d'amende.

VOL

M. Mas, bijoutier à Cahors, avait placé sur le comptoir de son magasin six réveille-matin qu'il venait de recevoir. Après avoir servi sa clientèle, il constata qu'un de ces réveille lui avait été dérobé et porta plainte. Une habile enquête de la police de sûreté fit porter les soupçons sur la femme Chantal, plusieurs fois condamnée pour vol.

Convoquée au commissariat de police et interrogée, elle nia opiniâtement avoir participé au larcin. Cependant, une perquisition opérée à son domicile fit découvrir le corps du délit et la femme Chantal dut se reconnaître coupable.

Elle a été arrêtée et incarcérée au Château du Roi.

Impôt sur les vélocipèdes

Le prix des vignettes fiscales tenant lieu de plaques pour les vélocipèdes n'étant pas encore fixé pour l'année 1944, la mise en vente de ces vignettes se trouve différée. Leur représentation ne sera pas exigée à la circulation et aucune infraction pour défaut de paiement de l'impôt ne sera relevée jusqu'à nouvel avis. Des instructions en ce sens ont été données aux services chargés du contrôle à la circulation. Un communiqué ultérieur informera le public de la date à laquelle commencera la délivrance des vignettes.

EDEN

Mercredi 19 jeudi 20, samedi 22 janvier et dimanche en soirée à 20 h. 45. Dimanche : 1^{re} matinée à 14 h. ; 2^e matinée à 16 h. 30. MARIUS, de Marcel Pagnol, avec Raimu, Pierre Fresnay, Orane Demazis, Alida Rouffi et Charpin. Complément et Actualités. La semaine prochaine la suite : FANNY.

PALAIS DES FETES

Mercredi 19, jeudi 20, samedi 22 janvier, soirée 21 h. Dimanche 23, deux matinées : 1^{re}, 14 h. ; 2^e, 16 h. 30, soirée 21 h., Charles Trénet dans ROMANCE DE PARIS. Avec un bon complément et France Actualités.

Foie, Sang et Peau...

...vont de pair. Aussi, aux maladies de peau, opposez les Sels Largin, à base de Chlorure de Magnésium, qui exercent simultanément une action éliminatrice sur le foie et dépurative sur la peau. 12 fr. 10 pour un litre de solution. Ttes Phies. Visa 846 P., 4550.

CAHORS

TRAVAUX MUNICIPAUX

Après les exposés d'ordre général que nous avons faits sur la situation financière de la ville et ses répercussions directes sur le budget municipal qui, cette année du moins, n'exigera pas de nouveaux sacrifices du contribuable, on peut en venir à essayer d'établir un bilan de la gestion technique des services municipaux.

Au cours de l'année écoulée, la ville de Cahors n'a pas pu procéder à de grandes réalisations à cause de la pénurie croissante des matériaux et de la main-d'œuvre. En dépit de ces difficultés, les services municipaux se sont attachés à procéder aux travaux d'entretien et à un certain nombre d'améliorations qui se sont révélés nécessaires.

L'élargissement des rues Bourseul et Saint-Géry a été amorcé en 1942. Il a été poursuivi et achevé au cours de l'année 1943. C'est une amélioration sensible et réclamée depuis longtemps. Elle a été complétée par l'établissement d'un rond-point sur la place Antonin-Bergon où, sur ce vaste terrain nu, cet ouvrage modeste aura du moins le résultat de mettre une note de verdure et d'empêcher le stationnement des véhicules.

La réfection des couvertures de l'abattoir et de la bibliothèque municipale qui s'imposait depuis longtemps et qui était devenue urgente a été effectuée dans des conditions convenables. En outre des travaux rendus indispensables par l'état général de l'abattoir, en attendant la réalisation du projet que l'on connaît, y ont été exécutés. Un nouveau portail a été mis en service, un auvent a été construit devant l'entrée principale de l'abattoir à porcs, un quai de débarquement a été aménagé à la porcherie.

Divers travaux d'entretien et d'aménagement ont été exécutés aux bâtiments communaux.

L'équipement sanitaire de l'Hôtel de Ville est sur le point d'être achevé qui présentera toute garantie d'hygiène. Divers aménagements nécessaires ont été réalisés au Collège Moderne, à la Bourse du travail, aux écoles de la Rozière, de Béguon et de Lacapelle.

Au Stade municipal. — Diverses installations ont été faites au Stade municipal que les usagers réclamaient depuis longtemps : des douches ont été aménagées ainsi que plusieurs améliorations à la piste et à la clôture.

Travaux en cours. — A côté de ces travaux achevés, il y a les travaux en cours.

Les terrains nécessaires à l'agrandissement du cimetière ont été acquis et réglés. Les travaux de construction du mur d'enceinte ont fait l'objet d'une adjudication publique et vont commencer sans délai. Les travaux de remblaiement de la partie en contre-bas sont en cours. En raison des circonstances, le caveau municipal s'étant révélé insuffisant a été agrandi et le nouveau caveau a été mis en service depuis quelques mois.

L'élargissement de la rue Joachim-Murat. — Cet élargissement entre la rue des Cadourques et l'Avenue de la Gare, approuvé par délibération du 28 juin 1943, a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 3 juillet 1943. Les acquisitions de terrain sont en cours ; les travaux correspondants pourront être entrepris et achevés au cours de l'année 1944.

Travaux projetés. Création d'un jardin public. — Nous avons dit comment la municipalité avait obtenu de M. le Préfet du Lot, la mise à la disposition de la Ville pour une durée de 99 ans du parc dit « Jardin de la Préfecture » situé dans le quartier de la Daurade. Nous avons rapporté que le Conseil municipal a décidé d'aménager à son emplacement un jardin public consacré à la mémoire du poète Olivier de Magny, ami de Ronsard.

On sait qu'un premier crédit de 100.000 francs destiné à cet aménagement a été prévu au budget supplémentaire de 1943. Dès que les disponibilités en matériaux et en main-d'œuvre le permettront, les travaux projetés seront entrepris.

Abattoir. — Nous avons expliqué comment de nouvelles dispositions législatives mettent à charge de l'Etat les travaux de réfection de l'abattoir et comment le conseil municipal, par sa délibération du 3 novembre 1943, avait donné un avis favorable à l'exécution de ces travaux. Il n'y a donc plus qu'à attendre l'établissement définitif de ces projets qui est en voie d'exécution.

Tel est — d'après le rapport de M. Pébeyer qui a reçu l'approbation unanime du Conseil — l'état des travaux municipaux réalisés, en voie d'exécution ou projetés pendant l'année 1943.

Des gouttes pour la femme

La femme est exposée, sa vie durant, à souffrir d'une mauvaise circulation (épisodes douloureux et irréguliers, lourdeurs de jambes, varices, vapeurs, hémorroïdes, palpitations, étourdissements). En prenant vingt Gouttes Florides aux repas, trois semaines par mois, elle améliore sa circulation et combat ses maux. Les Gouttes Florides équilibrent la femme. Ttes Phies : 16 fr. 90. Existe aussi en comprimés, 16 fr. 30. Visa 846 P., 7929.

Les matches de dimanche
RUGBY. — En championnat des Pyrénées, à Moissac, l'Avenir Moissagais (I) a battu le Stade Cadurcien par 12 points (4 essais) à 10 points (2 essais transformés).

FOOT-BALL ASSOCIATION
Lardenné A.C. bat Stade Cadurcien par 3 buts à 2.

La partie fut, comme le score l'indique, extrêmement serrée et ce qu'il est satisfaisant de noter avant tout autre commentaire, c'est que jamais, durant la presque totalité du jeu, les Cadurciens ne se montrèrent inférieurs à leurs adversaires, en technique comme en vitesse.

La partie débute très vite et se maintient ainsi pendant toute la première mi-temps. Les attaques, très en verve, mènent alternativement le ballon d'un camp à l'autre sans réussir à lui frayer un chemin parmi les défenses extrêmement coriaces ; quand, à la 38^e minute Hessling bat le goal Linarès sur un centre impeccable du nouvel ailier droit. Lardenné lance son attaque et 5 minutes après, sur un corner concédé par un des arrières, son ailier gauche égalise à bout portant.

Le jeu s'avère aussi rapide dès la reprise et les Cadurciens semblent quelque peu débordés, si bien que sur deux « loupés » consécutifs de Causse et de Corbran, l'inter adverse trompe Paillé de très près. Cahors, dont les deux ailes mènent l'attaque rondement, joue de malchance et voit à trois reprises le but lui échapper in extremis. Enfin, le but égalisateur, qui chauffait depuis un moment, est tout de même réussi à la 75^e minute par l'ailier droit qui se révèle une recrue de marque. Dans les 15 dernières minutes du jeu, la ligne de demis du Stade, fatiguée par l'allure soutenue jusqu'alors, flanche nettement, et il faut toute la sûreté des arrières et le brio de Paillé pour ne concéder qu'un seul et dernier but.

Lardenné a présenté une équipe autrement scientifique et homogène que celle des années précédentes. Possédant une ligne d'avants remarquable, plus par sa cohésion et sa vitesse que par ses butteurs et une ligne de demis solide où brille le demi-centre, l'équipe pratique exclusivement le jeu de passe, courtes et précises, à ras de terre.

A l'inverse, le Stade, comptant sur la vitesse de ses ailiers, a procédé, comme à son habitude par de longues ouvertures en demi-volée, qui inquiètent très souvent l'arrière défense de Lardenné, un peu lourde et prise de vitesse. A un ou deux jours près l'équipe est à féliciter.

Dimanche prochain, 23 janvier, sur le terrain de l'Isle, la même formation rencontrera l'équipe première du Toulouse A.C. en un match amical.

A ALBAS.
Après un début de saison mouvementé, notre équipe de foot-ball paraît enfin avoir trouvé la bonne forme.

Dimanche 16 janvier, en déplacement à Puy-Evêque, elle a triomphé des locaux par 7 buts à 3. Nous espérons que dans les prochains matches de championnat, qui commenceront le 23 janvier, ces brillants succès se poursuivront.

Naissance

Mme et M. Contival, fils du sympathique concierge de la Mairie, viennent d'avoir la joie d'hériter d'une mignonne fillette, prénommée Française. Nos félicitations et nos vœux à la maman et au bébé.

Nous apprenons l'heureuse naissance de Rose-Anne, 5^e enfant de M. Villanova, le sympathique ingénieur des Mines de la subdivision de Cahors.

Nous lui adressons nos vives félicitations et offrons nos meilleurs vœux à la maman et au bébé.

Nécrologie

Nos camarades, Mme et M. Léon Henry, viennent d'avoir la douleur de perdre leur mère, Mme Vve Henry, décédée à Cahors, à l'âge de 79 ans.

Ses obsèques auront lieu mercredi 19 janvier, à 15 heures, en l'Eglise St-Urcisse.

Au nom de la Direction et de tous leurs camarades de l'Imprimerie, nous prions Mme et M. Henry de trouver ici l'expression de notre très vive sympathie.

Nous avons appris avec regret la mort, à l'âge de 88 ans, de M. Eugène Carlin.

M. Carlin avait exercé les fonctions d'ingénieur des travaux publics de l'Etat et avait accompli la plus grande partie de sa carrière dans le département du Lot.

Conseiller d'arrondissement, conseiller municipal et adjoint au Maire de la Ville de Cahors durant de longues années, et notamment pendant la difficile période de 1914 à 1918, M. Carlin fit preuve dans ces divers postes de brillantes qualités d'administrateur. Il était Chevalier de la Légion d'honneur.

Nous adressons à Mme Carlin, à son fils, M. le Capitaine Carlin, à toute la famille, l'expression de nos vifs sentiments de condoléances.

Nous avons appris avec peine le décès à Cahors, à l'âge de 83 ans, de Mme Dhiver, mère de notre excellent confrère imprimeur M. André Dhiver et de Mme Girma, ancienne, rédactrice à la Préfecture du Lot.

Mme Dhiver était une personne d'une grande affabilité et qui ne laisse que des regrets. Replète du département de l'Aisne avec sa famille lors de la guerre de 1914, elle avait eu domicile définitif dans notre ville, où elle s'était acquise de nombreuses sympathies.

Nous nous inclinons respectueusement devant sa dévouée et mortelle mère. Nous prions Mme et M. Girma, M. et Mme André Dhiver ainsi que toute la famille de trouver ici l'expression de notre très vive sympathie.

Dans la police

M. Labarrière, gardien de la paix à Cahors, vient d'être promu sur place sous-brigadier de police. Félicitations.

CAHORS

Albas

Décès. — Encore deux décès en ce début d'année : Mme Caunès, au Causse d'Albas, âgée de 72 ans, après une longue maladie. Nos sincères condoléances à ses deux filles et à M. Doumerg, son gendre, ainsi qu'à toute la famille.

Décès de Mme Vve Desprat, à l'âge de 79 ans. Nos sincères condoléances à son petit-fils, M. Pierre Desprat, employé à Cahors dans l'Entreprise de M. Soupire, et à Mme Pierre Desprat, employée à la Poste de Cahors, ainsi qu'à Mme et M. Legras et à toute la famille.

Réunion du groupe local fruitier. — Ce groupe a tenu son assemblée annuelle dimanche, à la Mairie, pour entendre le compte rendu moral et financier de la gestion écoulée.

Il a été procédé au règlement général de toutes les fournitures reçues dans l'année et dont les factures avaient été réglées en temps voulu.

Le groupe a examiné les mesures à prendre pour la prochaine campagne et vu les difficultés qui pourraient surgir dans les expéditions, il fait confiance au bureau syndical et au Président du Syndicat fruitier de la vallée du Lot pour organiser cette campagne.

Duravel

Carnet blanc. — Samedi à eu lieu, dans la plus stricte intimité, le mariage de Mlle Pierrette Gosio, route de la Gare, avec M. Jean Esquieu, de Vire. Nous offrons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Luzech

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine le décès subit de M. Jean Brunet, âgé de 60 ans. M. Brunet, ancien combattant de la guerre 14-18, était sympathiquement connu dans notre commune. Il avait été douloureusement frappé par la mort de sa femme, survenue il y a quelques années à peine, ce qui avait fortement ébranlé sa santé. Sympathiques condoléances aux parents du défunt.

Tournesol. — Les producteurs de tournesol qui ont livré de la graine au Ravitaillement sont informés qu'ils doivent se présenter à la Mairie le dimanche 23 janvier, de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 17 h. (légalés) pour y recevoir le paiement de leur fourniture et les bons d'huile et de tourteau qui leur reviennent.

Après cette date, aucun paiement et aucune délivrance de bon ne seront effectués par la Mairie, car le service spécial de règlement n'est organisé que pour le 23 seulement. Les intéressés doivent prendre connaissance de la liste affichée aux lieux ordinaires, qui leur donne toutes indications utiles.

Puy-l'Evêque

Nécrologie. — C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris vendredi matin le décès survenu après une longue maladie de Mme Amélie Rouma, âgée de 67 ans. Ses obsèques ont eu lieu dimanche matin, en l'église Saint-Sauveur de Puy-l'Evêque. Une foule nombreuse, venue de toutes les communes du canton, s'était jointe à toute la population de Puy-l'Evêque, pour accompagner à sa dernière demeure cette femme de bien, dont sa vie, trop courte hélas, avait été remplie de bonté et de justice.

Puissent les regrets unanimes de toute une population, être un adoucissement à l'immense douleur de son mari, M. le Dr Rouma, à ses filles, Mmes Castéra et Robert, à leurs maris ainsi qu'à tous ses petits-enfants, auxquels nous renouvelons l'expression de nos plus sympathiques condoléances.

Nécrologie. — Nous apprenons le décès, à l'âge de 56 ans, de Mme Cirech, née Léa Cambou, cultivatrice lieu dit : « Le Pommier ». Nos condoléances à la famille.

Carnet rose. — Nous enregistrons avec plaisir la naissance de Michel-André, deuxième enfant de M. Paul Soulié, instituteur, et de Mme Jeanne Soulié, directrice de l'Ecole de filles. Aux heureux parents, nous adressons nos sincères félicitations, et au gros bébé, nous lui souhaitons une bonne prospérité.

Vire

Carnet blanc. — Samedi 8 janvier, a été célébré le mariage de Mlle Fernande Alkermann, fille de M. Fernand Alkermann, propriétaire à Vire, avec M. Emile Coatleven, propriétaire à Belvéze (Tarn-et-Garonne), originaire de Perros-Guirec (Côtes-du-Nord). A l'issue de la cérémonie, le marié a fait un don au Secours National et à l'Œuvre du Collis aux Prisonniers de Vire, ainsi que le père de la mariée, M. R. Duron, maire, les a vivement remerciés de leur geste généreux. Nous adressons nos meilleurs vœux aux jeunes époux. — D.

Mutuelle-Bétail. — L'Assemblée générale de la Mutuelle-Bétail de Vire s'est tenue dimanche 9 janvier à la Mairie, sous la présidence de M. A. Dumeaux, président.

M. David, secrétaire, donne lecture du rapport financier de l'année 1943 qui est adopté à l'unanimité. La Mutuelle a 22.923 fr. en caisse. L'Assemblée décide de maintenir le taux de l'assurance à 1 fr. 25 pour 100 de la valeur estimative des animaux.

Le bureau pour l'année 1944 reste composé de la manière suivante : président, M. A. Dumeaux ; vice-président, M. R. Carla ; secrétaire, M. L. David ; trésorier, M. G. Alis.

Vichyfloze rafraîchit le corps

Vous combattez constipation, maux de tête, boutons, malaises digestifs, en buvant le soir une tasse de Tisane Vichyfloze (plantes et sel Vichy-Etat). Son action est douce et naturelle et son goût est agréable. 11 fr. 90, ttes phies. Visa 846 P., 6578.

Douelle

Carnet blanc. — C'est avec le plus grand plaisir que nous avons appris le prochain mariage de notre sympathique compatriote, M. Pagès Raymond, avec la toute gracieuse Mlle Ginette Castelnaud.

Nos chaleureuses félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité aux futurs époux.

Catus

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir l'heureuse arrivée au monde d'un superbe garçon Daniel, chez M. et Mme Barrès, gendarme à Catus.

Nos sincères félicitations avec nos meilleurs vœux.

Décès. — M. Junger, réfugié lorrain, âgé de soixante ans, est décédé ce 15 janvier à Catus.

En cette pénible circonstance, nous prions Mme Marie Junger, son fils, sa fille et toute la famille d'agréer nos sincères condoléances.

Votre intestin ne doit pas

« lambiner »

Si votre intestin ne reçoit pas assez de bile de votre foie, il se vide irrégulièrement et les déchets qu'il retient vous empoisonnent lentement. Prenez le soir un comprimé Vichybol, aux plantes laxatives et au sel Vichy-Etat. Votre foie secrétera plus de bile et votre intestin fonctionnera mieux. Vichybol, 9 fr. 50, ttes phies. Visa 846 P., 2856.

FIGEAC

Saint-Céré

Carnet rose. — Nous sommes heureux d'apprendre la naissance d'un garçon chez Mme et M. Grugèhe, marchand d'étoffes, rue Faidherbe, leur troisième enfant.

Nos félicitations aux heureux parents.

Nécrologie. — Jeudi ont eu lieu les obsèques de M. Célestin Vallade, propriétaire de l'ex-buffet de la gare, avenue de Paris, décédé après une courte maladie, à l'âge de 65 ans.

Nous apprenons le décès de Mme Clémence Courtaux, avenue de Paris. Aux familles éprouvées, nous adressons nos condoléances.

Pour nos pauvres. — M. le commandant Lagabrielle, récemment désigné comme deuxième adjoint au Maire de notre ville, vient de remettre la somme de cinq cents francs pour les pauvres de la ville.

Nos félicitations à M. Lagabrielle pour son geste généreux.

Au bureau de bienfaisance. — A l'issue du mariage Mage-Cellier, une quête a rapporté la somme de 116 fr., qui a été versée au bureau de bienfaisance. Merci pour les pauvres.

A la Mairie. — La liste des titulaires de canons de fusils est affichée à la porte de la mairie et les intéressés sont priés de les retirer le plus tôt possible.

Au Rex Cinéma. — Dimanche 23 janvier en matinée à 13 h. 45 et 16 h. 30 et en soirée à 21 heures, Gaby Morlay dans le film « Les ailes blanches » avec un bon complément et actualités de France.

Pharmacie de service. — Dimanche 23 janvier le service pharmaceutique sera assuré par la pharmacie Gineste, place de la République.

Résultats de la tombola de la Diane du Quercy. — Numéros gagnants : 151, 969, 547, 362, 50, 6, 1326, 755 ; 1302 ; 861, 1356, 191, 1212, 897, 168, 501.

Ce tirage a été fait le 2 janvier à la mairie par Mlle Georgette Lafon, âgée de 5 ans, en présence M. Antony Landes, délégué du Centre d'entraide des prisonniers, de Mme Fabre de Montbez vice-présidente de la Diane et du commandant Bargues, Président.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le commandant Bargues, villa Les Tours, à St-Céré (Lot)

Imp. C. OUESLANT, Le Co-gérant : PARAZINES U.O. 3960. — 18-1-44

Livernon

Mariage. — Nous apprenons le prochain mariage de M. Léon Falguères, cultivateur à Livernon, avec Mlle Marie Rougeyrolles, de Marcihac. Nos compliments et nos meilleurs vœux de bonheur.

Loubressac

Décès. — Nous apprenons avec peine le décès, à Lacam, de Mme Vve Léger, presque octogénaire. A la famille cruellement éprouvée par ce deuil, nous adressons nos plus sympathiques condoléances.

Prudhomat

Ouverture de la pêche. — C'est seulement le 3 mars que s'ouvre cette année la pêche à la truite. Les chevaliers de la gaule avaient escompté essayer quelques semaines plus tôt leurs talents. Il faut qu'ils patientent encore, mais les truites grossiront pendant ce temps, et le ciel sera plus clément pour les sorties.

Au pressoir. — Les petits producteurs de noix espèrent que le pressoir à huile sera bientôt autorisé à fonctionner et qu'ils pourront faire écraser quelques cerneaux.

GOURDON

Martel

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un garçon, prénommé Michel, cinquième enfant des époux Neyrac-Marty, au Breil, commune de Martel. Compliments et meilleurs vœux.

Gourdon

Colis des prisonniers. — Le Centre d'entraide met à la disposition des familles de prisonniers de Gourdon un nouveau bon de colis gratuit, qui pourra être retiré à la permanence, à partir de 15 heures.

Générosité. — Une quête faite à la mairie, à l'occasion du mariage Potreau-Calvet, a produit la coquette somme de 395 francs qui a été versée au profit du Collis du prisonnier.

Au cours d'une réunion de famille chez M. Hébrard, une collecte en faveur des prisonniers a donné 510 frs. Le C.E.A. adresse aux généreux donateurs son meilleur merci pour ces gestes qui les honorent.

Labastide-Murat

Décès. — Trois décès se sont produits dans notre commune en l'espace de 8 jours : Mme Vve Lemozi, Mme Dardenne, et M. Alagnou. Nos sentiments de sympathie aux familles éprouvées.

SERVICE D'ANNIVERSAIRE

Madame Veuve Louis FOURGOU ; Madame et Monsieur Jean FOURGOU font part à leurs amis et connaissances qu'un service anniversaire sera célébré à la Cathédrale de Cahors le samedi 22 janvier à 9 h. 15, pour le repos de l'âme de leur regretté

Louis FOURGOU

REMERCIEMENTS

Monsieur COUDERC - NOUAILLAC ; les familles CALVET, DEPERDUSSIN, MERCHADOU, de Sarlat ; BRU, de Salignac (Dordogne) et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mme C. COUDERC-NOUAILLAC

REMERCIEMENTS

et AVIS DE NEUVAINES
Madame Veuve Eugène CARLIN ; Madame et Monsieur le Capitaine Daniel CARLIN et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Eugène CARLIN

et les prient d'assister au service de neuvaine, qui aura lieu le jeudi 20 janvier, à 8 h. 30, en l'Eglise Cathédrale.

REMERCIEMENTS et AVIS DE NEUVAINES

Les familles ANDRIEU, MOMBRU, PEINDARIES, TISSANDIÉ, BREUIL, BESSIERES, SADOUL remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont assisté aux obsèques de

Monsieur Gérard ANDRIEU

Inhumé au Montat et vous prient d'assister au service de neuvaine, qui sera célébré le jeudi 20 janvier, à 8 h., en l'Eglise St-Urcisse.

PETITES ANNONCES

PRETS COOPERATIFS, imp. sans intérêts pr. diff. usages. *Crédit Mutuel Agricole et Foncier*, 15, bd Madeleine, Paris.

Agent : M. LAVAL, 62, bd Gambetta, Cahors.

MACHINES A ECRIRE ET A CALCULER

Ventes, Achats, Echanges
Réparations, Révisions, Reconstructions
Fournitures

Pierre DODET

(25 ans de spécialisation)
31, rue du Maréchal-Pétain, 31
à SAINT-CERE (Lot). — Tél. 87

A vendre SIMCA-CINQ très bon état, cinq pneus neufs. S'adresser à M. Delbos, 7, rue des Cadourques, à Cahors.

A vendre PETITE PROPRIETE 8 ha., environs St-Céré. S'adresser : 22, rue de la Barre.

Recherche d'urgence très bon MEUBLES EBENISTE. S'adresser à l'Office Départemental du Lot, 2, rue St-Maurice, qui transmettra. (Visa n° 429).

OISONS, CANETONS, POULETTES pour le printemps, grande baisse de prix. Poussins à partir de 19 fr. Tarif c. timbre. Elevage du Briodet, Saint-Estèphe (Dordogne).

PRESURE FABRE

PURE
RÉGULIÈRE
INVARIABLE

33, RUE DE LA HAIE COQ
AUBERVILLIERS - SEINE

ETUDE DE M^e Jean FABRE
Notaire à Cahors (Lot)

Suivant acte reçu par M^e Jean FABRE, notaire à Cahors (Lot), le trente et un décembre mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Cahors (A.C.), le cinq janvier mil neuf cent quarante-quatre.

Monsieur Gaston DENIAU, épicière, demeurant à Cahors, rue du Maréchal-Foch, a déposé aux minutes de M^e FABRE, notaire.

Une copie sur timbre de la délibération des actionnaires de la « Société Anonyme d'achat en commun des Epiciers du Lot », au capital de cinquante-six mille francs, tenue au Siège social à Cahors et aux termes de laquelle délibération, la Société susvisée a été déclarée dissoute à partir du vingt-neuf octobre mil neuf cent quarante-trois, la dite Société n'ayant jamais pu fonctionner pour raison administrative.

Deux expéditions sur timbre de la présente dissolution ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Cahors le 13 janvier 1944. — Pour avis : J. FABRE.

ETUDE DE M^e BOUYSSOU Jean-Léon
Licencié en droit, notaire à Cahors

PREMIERE INSERTION

Suivant acte passé devant M^e BOUYSSOU, notaire à Cahors, le six janvier mil neuf cent quarante-quatre, enregistré le 7 janvier mil neuf cent quarante-quatre, volume 787, folio 27, numéro 163,

Monsieur DELGAL Antoine, boucher, et dame Delphine-Marie-Bertrande MILHAS, mariés, demeurant à Cahors, 24, rue Brives,

ont fait donation par préciput et hors part à Monsieur Fernand-Henri DELGAL, boucher, époux de dame Rose-Marthe MIQUEL, demeurant à Cahors, 24, rue Brives,

D'un fonds de commerce de boucherie-expédition et marchand de bestiaux, exploité à Cahors, 24, rue Brives, ensemble : l'enseigne, la clientèle et l'achalandage qui y sont attachés, le droit au bail des locaux où le commerce est exercé, la carte professionnelle, le matériel et le mobilier commercial servant à son exploitation.

Domicile est élu pour les oppositions en l'étude de M^e BOUYSSOU, notaire à Cahors.

Avis est donné qu'en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909, les créanciers des donateurs devront, pour conserver leurs droits, former opposition au domicile sus-indiqué dans les vingt jours de l'insertion qui renouvellera la présente. — Pour première insertion, Signé : Bouyssou, notaire.

ETUDE DE MAITRE Jean FABRE
Licencié en droit
Notaire à Cahors (Lot)

Suivant contrat reçu par M^e Jean FABRE, notaire à Cahors (Lot), les vingt-huit novembre et dix-sept décembre mil neuf cent quarante-trois, enregistré à Cahors (A.C.), le vingt-deux décembre, volume 787 bis, folio 15, numéro 82,

Monsieur Pierre DAJEAN, cultivateur-proprétaire, et dame Marie-Jeanne CONCASTY ou CONCASTIE, son épouse, veuve en premières noces de Monsieur Félix FREYSSINEL, demeurant ensemble à Cahors, rue Jean-Baptiste-Delpech, numéro 8.

Ont vendu à Madame Eugénie CASAN, restauratrice, veuve, et non mariée, de Monsieur Albert DAVIDOU, demeurant à Cahors, rue Jean-Baptiste-Delpech, numéro 6.

Un fonds de commerce de restaurant exploité à Cahors, rue Jean-Baptiste-Delpech, numéro 8, dans un immeuble appartenant à Monsieur BOL et comprenant le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, la licence de restaurant attachée au dit fonds, le droit au bail des locaux où s'exerce le dit fonds et le matériel servant à l'exploitation, ainsi que la carte professionnelle de restauratrice, dont Madame DAJEAN était titulaire.

L'entrée en jouissance a été fixée au premier décembre mil neuf cent quarante-trois.

La présente vente a été publiée au Bulletin Officiel des ventes et cessions de fonds de commerce dans le numéro du 8 janvier 1944.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les vingt jours de la présente insertion renouvelant celle parue au même Journal dans le numéro du 29 décembre 1943, en l'étude de M^e FABRE, notaire à Cahors, 2, rue Jean-Caviolle, où domicile a été élu par les parties à cet effet. — Pour deuxième avis : J. FABRE.

Bronchiteux qui étouffez

Vous avez avec le Pulmoll un excellent moyen de vous défendre contre l'oppression, la toux nocturne, les crachats. Prenez du Pulmoll matin et soir et vous connaîtrez vite un profond soulagement. Demandez à votre pharmacien des Comprimés Pulmoll, faciles à prendre dehors comme chez soi. 15 fr. la boîte. Visa 846 P., 8008.

(à suivre).



ÉTRANGE MARIAGE

par
CONCORDIA MERREL
N° 26

— Oh ! rien qui vaille ! avec les dépenses que j'ai faites pour aller à l'Assistance, pour venir ici, je suis à sec, suivant le dicton.

— Je comprends...

— Ça n'est pas que ça ait la moindre importance pour moi, chérie. C'est mon cœur de mère qui m'a fait te chercher...

Elle dit ces mots en pressant ses grosses mains sur sa volumineuse poitrine. Et soupira de nouveau.

— Oui... oui... Naturellement, dit Honor. Laissez-moi vous offrir le thé. Elle sonna, et Pettigrew, toujours imperturbable, apporta le plateau. Mme Kenyon eut un sourire avenant.

— C'est ton mari, chérie ? demanda-t-elle dans un murmure théâtral.

— Le domestique de mon mari ! répondit Honor d'une voix blanche.

Et Mme Kenyon se blottit dans un coin du divan pour étouffer un petit rire.

— J'ai fait erreur, reconnut-elle, avec une gâtée naïve. Mais je ne pouvais deviner que tu étais aussi chic, chérie, et que tu as un maître d'hôtel.

Ton mari a bien fait ses affaires, à ce que je vois...

Mme Kenyon, sous l'influence du confort, de l'excellent thé, des gâteaux, devint de plus en plus loquace et parla bêtement sans arrêt, tandis qu'il semblait à Honor que son sang se figeait, et elle tombait dans un profond désespoir. Sa mère, cette impossible créature ! Et elle en serait désormais responsable ! Que dirait Quentin à son retour, car elle ne lui en parlerait sûrement pas dans ses lettres ? Aurait-elle dû agir autrement qu'elle le faisait ?

Mme Kenyon revenant sur son manque d'argent avoua à Honor qu'elle était aussi sans logis.

Le jour de ses vingt et un ans, Mme Falkland avait ouvert un compte en banque à Honor, assez substantiel. Jusqu'ici, la jeune femme n'y avait presque jamais eu recours. Aujourd'hui, elle se réjouissait d'avoir ce crédit en pensant qu'il allait lui permettre de faire une pension à Mme Kenyon. Au fond d'elle-même, quelles que fussent ses intentions charitables, elle souhaitait, depuis l'arrivée de la vulgaire femme, surprendre dans ses propos ce qui lui prouverait qu'elle n'était pas sa mère. Hélas ! nul doute n'était plus permis. Honor n'avait plus qu'à accepter l'inévitable et à en tirer le meilleur parti possible. Pour le présent immédiat, malgré sa répugnance, Honor proposa à Mme Kenyon de s'installer dans la petite chambre d'ami qu'avait occupée Ginesta.

C'est avec enthousiasme que Mme Kenyon accepta.

Cependant, lorsqu'elle vit la cham-

bre de Quentin qui était grande et luxueuse, elle osa protester et dire que c'est celle-là qu'elle devrait habiter. Mais Honor, pas pour un empire, n'aurait admis que quelqu'un, et encore moins Mme Kenyon, profanât cette chambre. Devant l'inflexibilité d'Honor, Mme Kenyon se résigna.

A mesure que les jours passaient, elle devenait de plus en plus familière et n'essayait même plus de jouer la comédie d'un peu de tenue. Son laisser-aller mettait Honor à la torture. Toute la matinée, elle se promenait dans l'appartement en huppelande, des bigoudis à ses cheveux gris et jaunes, et ses pieds sans bas dans de vieilles pantoufles de brocart, souvenir du théâtre.

Après le déjeuner, il lui fallait un cocktail « bien tassé » qui, prétendait-elle, lui donnait de l'énergie pour s'habiller. Avec son corset serré, lui remontant les épaules, ses cheveux frisés, sa camelote de bijoux aux mains, au cou et au corsage, ses robes démodées et prétentieuses, elle avait un air équivoque effrayant et Honor frissonnait chaque fois qu'elle la voyait, mais se le reprochait amèrement et se répétait pour se suggestionner :

« Cette femme est ma mère ! »

Mme Kenyon lui dit un jour, d'un ton très sentimental :

— Mais tu devrais m'appeler « mère, maman », beauté.

C'était plus que ce qu'Honor pouvait endurer.

— Pendant vingt et un ans, j'ai toujours considéré Mme Falkland comme mon unique mère, dit-elle d'une voix très basse. Mme Falkland a été